



LYCEE FRANÇAIS DE DJIBOUTI  
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

N. de GAULLE  
Pour la Commission Projet immobilier  
et le Comité de gestion

Février 2015

## PROJET IMMOBILIER

Concertation collective des acteurs du LFD



Lycée Français  
De Djibouti

# Introduction

A l'issue de son élection, le Comité de gestion 2014-2016 a été saisi d'un projet immobilier visant la restructuration du site Kessel. L'idée n'est pas nouvelle, mais revient sur le devant de la scène aux motifs de la vétusté des locaux et de l'élan insufflé par Monsieur l'Ambassadeur lors d'une réunion le 8 décembre 2014<sup>1</sup>.

La structure des collèges et Lycées réside en des préfabriqués datant du début des années 90. Prévus pour dix ans, ces derniers sont toujours effectifs aujourd'hui. En outre, de par son âge, les réseaux électriques et informatiques ne sont plus adaptés aux besoins pédagogique, énergétique et numérique actuels et encore moins de demain.

Etant un critère primordial dans la réflexion d'un tel projet et une véritable inconnue, la variable que constitue l'évolution des effectifs des FFDj - annonce d'une baisse majeure - a suspendu le projet immobilier en dépit des attentes fortes des dernières années et un échéancier défini.

Aujourd'hui, le Comité de gestion récupère le dossier en l'état et se voit confier la tâche de relancer le projet.

De ce qui précède, le Comité de gestion s'est attaché à organiser une partie de la concertation souhaitée par Monsieur l'Ambassadeur tout en repositionnant le projet dans son nouveau contexte (sécuritaire, quantitatif,...).

Pour ce faire, un questionnaire<sup>2</sup> à l'attention des parents et des élèves a notamment été réalisé avec l'aide de quelques parents d'élèves élus du Conseil d'école et un état des lieux des scénarii possibles a été dressé.

Les résultats de la concertation globale d'une part et le scénario retenu d'autre part permettront de définir le nouveau cahier des charges et la mission du programmiste du projet.

Par le présent document, vous trouverez une restitution des souhaits et doléances des parents<sup>3</sup> (1.), les retours des concertations des autres acteurs du LFD<sup>4</sup> (2.) ainsi que les problématiques et scénarii étudiés, pour l'heure, par la Commission « projet immobilier » (3.).

---

<sup>1</sup> Synthèse de la réunion, annexe 1, p. 17.

<sup>2</sup> Exemplaire vierge, annexe 2, p. 19.

<sup>3</sup> Un exemplaire du présent document incluant tous les questionnaires dûment remplis par les familles est conservé dans les minutes de l'APE.

<sup>4</sup> Documents remis par les représentants des professeurs, des instituteurs et des personnels administratifs lors de la réunion du 28 janvier 2015 en présence de Monsieur l'Ambassadeur.

## 1. Synthèse des résultats de la concertation des parents

La concertation des familles s'est opérée au moyen d'un questionnaire d'abord mis à disposition, puis mis en ligne et, enfin, distribué à chacun des élèves.

Certains parents n'y ont pas répondu car « cela ne sert à rien, on ne les écoute jamais »<sup>5</sup>. D'autres l'ont fait quand même sans toutefois avoir la conviction que leur avis sera un tantinet soit peu considéré. Mais d'autres, encore, confirment leur souhait d'être consultés pour les décisions à venir.

Il en ressort finalement que 182 familles y ont répondu sur 1054, soit plus de 17%.

Lors de cette consultation, si les parents étaient sollicités pour le projet immobilier, ils se sont attachés à répondre aux questions de façon large et transversale.

Aussi, ils se sont exprimés tant sur les structures, infrastructures et services que devraient avoir le LFD de demain, que sur les règles de fonctionnement du LFD et les carences inhérentes aux instances, enseignements et aux ressources humaines actuelles.

De ce qui précède, les retours de la consultation opérée exigent une double lecture :

- ⇒ **Une lecture inhérente à l'objet initial de la concertation** : Etablir les souhaits des familles en vue de dresser le cahier des charges du projet immobilier ;
- ⇒ **Une autre lecture inhérente à la vie scolaire**. Elle est à considérer dès à présent par les directions des sites et le Comité de gestion pour que chaque instance puisse réaliser une remise en question en tirant les leçons. Le cas échéant, des politiques correctrices devront être mises en place, des travaux réalisés, des règles de fonctionnement modifiées à plus ou moins long terme.

Le présent rapport présentera uniquement dans son corps principal les données intrinsèques au projet immobilier ; L'intégralité des réponses étant portée en annexes<sup>6</sup>. Il s'agira de savoir si les parents sont favorables au projet immobilier et s'ils le conçoivent avec la fusion des sites et, le cas échéant, sous quelles formes.

### **1.1 Restructuration du site KESSEL : Les parents y sont-ils favorables ?**

Il ressort du questionnaire que 70,33% des familles qui se sont exprimées sont favorables au projet immobilier<sup>7</sup>.

Si l'amélioration du milieu scolaire<sup>8</sup>, l'adaptation aux exigences actuelles et futures, le caractère prometteur d'un tel projet pour l'avenir des enfants et une sécurité optimisée sont évoqués, les motivations premières sont : DOLTO.

Ces dernières se concentrent très majoritairement sur la situation géographique du site de DOLTO (en centre-ville, enclavée, isolée, exposée et inaccessible) et ses locaux vétustes et inadaptés.

S'opposent<sup>9</sup>, à cette tendance favorable, des avis s'appuyant sur le caractère injustifié de travaux aussi conséquents eu égard la baisse certaine des effectifs français, la hausse des frais de scolarité déjà élevés qui en sera induite ou, encore, le fait de payer pour les autres.

A l'instar de celle accueillant positivement le projet, une motivation défavorable se dégage largement des autres, à savoir : Le mélange des niveaux et la concentration d'enfants.

**Considérant les réponses apportées, la question de la fusion ou non des sites Dolto et Kessel s'impose.**

<sup>5</sup> Attention, il est ici précisé que l'abstention des parents ne s'explique pas par cette seule raison. Mais elle a été maintes fois exprimée.

<sup>6</sup> Restitution intégrale des réponses au questionnaire, annexe 3, p. 22.

<sup>7</sup> Par ailleurs, plus de 18% sont indifférents ou ne se sont pas exprimés sur ce point.

<sup>8</sup> Conditions d'accueil, d'étude et de travail des élèves, enseignants et administration notamment.

<sup>9</sup> 11,5% contre, 12% indifférents et 6,5% ne se sont pas prononcés.

A cette dernière plus de 59% des mêmes familles sont favorables à la fusion<sup>10</sup>.

En sus des motivations précédentes, la fusion serait gage de facilité des transports des fratries étagées, de sécurisation<sup>11</sup>, d'économie de moyens. Elle permettrait, en outre, une cohésion et une communication entre les établissements. Enfin, ce nouveau format répondrait à la baisse des effectifs FFDj.

*A contrario*, l'absence de niveaux scolaires distincts<sup>12</sup> et le risque de perdre l'acquis immobilier de DOLTO forgeraient les réponses allant contre la fusion, soit 30% des questionnaires.

De ce qui précède, les parents seraient donc favorables au projet. Mais, comment voient-ils ce projet ?

## 1.2 Le LFD de demain : Quelle infrastructure scolaire ?

Pour imaginer le LFD de demain, les parents ont donc, à partir de leurs expériences, soumis leurs idées et doléances. Plusieurs aspects ont été abordés : Les abords et les espaces d'une part, l'infrastructure du LFD avec ses équipements et services d'autre part.

Concernant **les abords**, l'accent est mis sur l'accès du LFD et de son parking.

L'agencement des abords du LFD devra répondre, suivant la concertation réalisée, à la création d'un espace exclusivement piéton pour accéder au(x) site(s), aux flux importants de véhicules actuellement concentrés dans une impasse<sup>13</sup>, à la création d'un dépose minute, à la création d'un sens de circulation et à la mise en évidence de la présence de l'école par une signalétique (routière...) adaptée.

Cela suppose notamment la gestion de la circulation<sup>14</sup> entrées/sorties des voitures individuelles d'une part, des bus scolaires (ATS et djiboutiens) et taxis d'autres part, mais aussi la présence de parkings suffisants pour accueillir ces mêmes véhicules avec logique sans oublier qu'une partie du parc sera *de facto* occupée à la journée par les véhicules des personnels du LFD. La fermeture dudit parking serait souhaitée. Si le futur LFD devait recouvrir plusieurs écoles, autant de parkings et d'accès « routier » (Primaire et secondaire) distincts seraient également souhaités.

L'accès du LFD vise également l'entrée proprement dite de(s) l'établissement(s). La multiplication d'entrées et sorties distinctes et exclusives à chaque niveau scolaire (Maternelle, Élémentaire, Collège et Lycée) est plébiscitée. La simultanéité des entrées et des sorties des parents et des élèves sur un même lieu de passage, et en même temps, sera ainsi bannie et les absorption et résorption de la masse humaine n'en seront que plus fluides et gage de sécurité. Par ailleurs, ces points d'ouvertures devront être plus larges. Sous réserves des préconisations officielles inhérentes aux règles sécuritaires (vis-à-vis de l'extérieur), les tourniquets seraient à exclure à raison notamment de leur inadaptation aux tout-petits, de leur dysfonctionnement récurrent, de leur dangerosité ou encore de leur rôle intrinsèque (filtreur), contraire à la fluidité de la circulation du public et, de fait, sont autant d'obstacles en cas d'évacuation en urgence<sup>15</sup>. Les parents leur préféreraient les portiques et ce, quelque soit le niveau scolaire considéré.

**Les espaces** sont également passés en revue.

Il ressort que certains espaces existants devraient être agrandis tels que les cours de récréation et salles de classe ou encore être conservés et développés : Les structures de jeux, marelle (primaire), aire de loisirs/tables de ping-pong (collège/Lycée)). Il est alors une nouvelle fois « réclamé » à ce que les cours soient exclusives à chaque niveau scolaire.

D'autres, devraient être plus nombreux, c'est ainsi le cas des zones d'ombre et des espaces verts. Concernant les zones d'ombre, plusieurs idées cumulatives ont notamment été proposées : Des préaux

<sup>10</sup> Sachant que près de 11% sont indifférents ou ne se sont pas exprimés sur ce point.

<sup>11</sup> S'entend au sens large le terme « sécurisation » : Dangers liés aux bus, dangers extérieurs...

<sup>12</sup> Concentration d'enfants, la disparité en terme d'âge, les petits avec les grands.

<sup>13</sup> Créer des entrées « donnant » sur des routes passantes dans la mesure du possible.

<sup>14</sup> L'idée de créer deux accès aménagés de l'autre côté du terrain vague est avancée par certains parents. Création d'une rue sur le terrain de Kessel

<sup>15</sup> Peut-être n'en prévoir que pour les entrées s'ils devaient être obligatoires ?

indépendants, des préaux en RDC, les filets anti-chaueur ou encore des mini farés éparpillés dans les cours (Second degré). Il en ressort que le filet, plus simple et plus économique, arrive en tête des propositions, sans faire de percée spectaculaire toutefois<sup>16</sup>.

Pour les espaces verts, les idées émises spontanément vont des arbres jusqu'aux plantes/herbe artificielles en passant par un potager.

Par ailleurs, des espaces d'attente adaptés<sup>17</sup> pour les parents sont souhaités.

Enfin, plus spécifiquement à la Maternelle, l'écueil de l'espace d'attente des tout-jeunes élèves avant qu'ils ne rejoignent leur classe est à proscrire. Pourquoi ne pas envisager l'autonomie des élèves<sup>18</sup> sans omettre l'accompagnement des parents et la relation nécessaire enseignants/parents<sup>19</sup> en prévoyant des couloirs et, le cas échéant, des escaliers larges pour accéder aux classes ? Les parents souhaitent toujours ce lien avec leurs enfants, leur professeur des écoles et leur classe.

Les espaces énoncés précédemment s'inscrivent dans l'infrastructure scolaire du LFD quia été envisagée plus globalement par les parents, évoquant alors les infrastructures, les bâtiments, les installations, les équipements, les services et la sécurité du Lycée français de demain.

### Commençons par le début : **Les infrastructures.**

Certes, il ne pleut pas souvent, mais des systèmes d'évacuation des eaux pluviales et de « récupération » des condensats<sup>20</sup> seraient peut-être à envisager respectivement aux fins d'éviter les inondations et d'alimenter les petits espaces verts à créer.

Quelques parents sont sensibles aux risques sismiques et à ce titre espèrent des bâtiments avec qu'un seul étage<sup>21</sup>, voire aucun. Considérant ce dernier point et notre parcelle à superficie fixe, faudra-t-il, le cas échéant, « assurer » les superstructures du LFD<sup>22</sup> ? Plus concrètement, plus de 36% des parents qui se sont exprimés accepteraient un deuxième étage et 30% seraient indifférents.

Dans tous les cas, les étages sont à privilégier pour le secondaire, voire les cycles 2 et 3 sur un étage comme aujourd'hui. De même, des escaliers plus larges et la prévision des handicaps sont souhaités.

**Les bâtiments** ne devront plus être énergivores mais « verts » avec la mise en place des énergies renouvelables, basse consommation et offrir une isolation thermique. Le réglage centralisé des climatiseurs pour assurer une consommation opportune et économe ainsi que l'énergie solaire devront notamment être étudiés. Le solaire pourrait alimenter les bâtiments, les équipements mais aussi les éclairages extérieurs : Ceux à l'intérieur du LFD (parties communes, allées, cours...) et ceux des parkings. Sans compter les moustiquaires aux fenêtres.

La configuration des bâtiments a également été questionnée.

Il est à retenir que plus de 73,5% des parents seraient pour une répartition des bâtiments par degré.

Toutefois, la concertation des parents met en avant une certitude et une unanimité indéniable : Tous veulent la distinction entre la Maternelle, l'Elémentaire, le Collège et le Lycée. Le LFD ne devrait plus être Un établissement, mais Plusieurs en un... lieu.

Chaque niveau devrait être matériellement distinct. Une configuration des bâtiments par enseignement n'est pas écartée<sup>23</sup>, mais elle ne serait à envisager que pour le secondaire.

Enfin, 71% des familles<sup>24</sup> seraient favorables à des îlots, bâtiments ou regroupements de classes spécifiques. Ce serait le cas des laboratoires de langues, de sciences (RDC), cdi...

---

<sup>16</sup> Préaux indépendants : +43% pour ; Préaux en RDC : +28,% pour ; Filets anti-chaueur : +51% pour et Farés : +42% pour.

<sup>17</sup> Adaptés à la chaleur et aux règles de sécurité

<sup>18</sup> Un des modèles en France où les maternelles vont directement à leur classe (sauf la petite maternelle en début d'année) ou dans leur cour de récréation le matin. Les classes devront alors s'inscrire dans une architecture leur facilitant la tâche -

<sup>19</sup> Suivant le même modèle, les parents récupèrent leurs enfants à la porte de leur classe et peuvent échanger avec l'enseignant à l'ombre.

<sup>20</sup> Condensats des climatiseurs.

<sup>21</sup> 1 étage : +28%, 2 étages : + 36%, 3 étages : 5%, indifférents ou non prononcés : 30%. Cette répartition peut également se faire au niveau des classes plutôt qu'au niveau des bâtiments.

<sup>22</sup> Cela risque de porter conséquence sur le coût au M2.

<sup>23</sup> Pour : + 33%, contre : +20% et indifférents et n'ayant pas répondu: 46%.

<sup>24</sup> Pour : 71%, contre 2% et indifférents et n'ayant pas répondu: 27%

En terme d'**équipements et d'installations**, si les réponses sont plus larges, elles sont toutes récurrentes.

La **création d'une Maternelle** à part entière est plébiscitée tout comme la création de bibliothèques, d'équipements culturels, artistiques, sportifs et d'une restauration.

Coins lecture	Salles	Equipements sportifs	Equipements culturels	Restauration
Cdi informatisé - bibliothèque scolaire	Salle de musique insonorisée	Gymnase climatisé (vestiaires gradins)	Salle polyvalente	Cantine (2ndaire)
Bibliothèque pour chaque degré	Salle d'Arts plastiques	Un terrain omnisport par degré (foot, piste d'athlétisme, tennis...)	Amphithéâtre : Conférence, spectacle, théâtre	Cafétéria(une par niveau) distributeurs de boissons et goûter
		Terrains de basket ombragé		
		Piscine		

Il est évident que les équipements ou structures d'importance devront être mutualisés<sup>25</sup>.

En outre, suivant les parents, des points d'eau potable devraient être éparpillés dans le LFD notamment aux points stratégiques que sont les WC, cours de récréation, bureaux administratifs, salles accueillant public (Loge, salle des enseignants, salle APE...), infirmerie ou encore les structures sportives.

Davantage de toilettes, de poubelles et de bancs devront être prévus dans le projet.

Enfin, plusieurs **services** sont souhaités quand ils ne sont pas fortement attendus.

Ces derniers, s'ils devaient être mis en place, engendreraient des structures et équipements supplémentaires.

Une structure doit être acquise: **Le siège de l'APE**. Il consiste en une simple salle.

#### **Les services fortement attendus:**

Une garderie périscolaire (primaire) – une zone retard	Un bureau pour accueillir psychologue/orthophoniste/psychomotricien	Un accueil type pré-secrétariat
Une permanence (2ndaire)	Infirmerie (salle d'attente, salle de soins, bureau, chambre), une par degré	Une grande loge (accueil/contrôle)
Une étude surveillée – aide aux devoirs (2ndaire)		

Les services souhaités :

Une maison des lycéens Des casiers pour ranger les affaires/cahiers dans les couloirs	Espace de repos au frais (maternelle)	Espaces de rencontres enseignants/parents ;
--	---------------------------------------	---

Certains parents évoquent la possibilité d'utiliser les infrastructures du site Monclar. La question a également été soulevée lors de l'étude des scénarii de restructuration possibles en Commission.

S'il devait y avoir fusion des deux sites actuels<sup>26</sup>, il faudra dans tous les cas que les futurs Kessel et Dolto ne perdent pas les équipements dont ils disposaient avant la restructuration. L'équipement actuel doit donc être considéré comme le cahier des charges minimum du projet à venir.

<sup>25</sup> 4 gymnases climatisés seraient impossibles par exemple.

<sup>26</sup> S'il ne devait pas y avoir de fusion, privilégier un site plus qu'un autre en matière de prestations serait mal accueilli des parents.

*En outre, si nous devons mettre à disposition les équipements sportifs ou les salles « médicales » à des tiers et praticiens aux heures non ouvrables tout en assurant la sécurité de l'école, peut être faudrait-il envisager l'emplacement de ces équipements comme des sas « ouverts » sur l'extérieur d'un côté et sur l'école de l'autre. Ainsi, nous éviterions toute intrusion au cœur du LFD. Par ailleurs, cela permettrait au LFD de générer une autre source de revenu qui pourrait alléger les coûts d'entretien de ces équipements<sup>27</sup>.*

Nous achèverons cette partie par un petit laïus sur **la sécurité**.

En la matière, les remarques et doléances des parents s'accordent qu'il y ait fusion des sites ou non. La plupart desdites remarques ont déjà été énoncées précédemment puisque la sécurité est une donnée transversale et omniprésente dans la conception du projet.

Nous l'avons en effet déjà évoquée lors de la question de la gestion des abords et accès des sites (trottoirs piétons, sens de circulation, la sécurisation et privatisation des parkings, la suppression des tourniquets, la multiplication des entrées/sorties<sup>28</sup>...) à cela s'ajouteraient la mise en place d'un éclairage de nuit des extérieurs et des parkings (dissuasion, surveillance facilité...), une vidéo surveillance intérieure et extérieure, une loge ou un espace tampon pour filtrer et accueillir les différents publics avant qu'ils ne rentrent au cœur de l'établissement, ..., ou encore un espace où les élèves (élémentaire plus particulièrement) puissent attendre en toute sécurité leurs parents<sup>29</sup>.

Relevant de règles précises, il appartiendra en matière de sécurité de se rapprocher des compétences pour être conforme et garantir une sécurité « optimale ».

En dépit de toutes ces précautions sécuritaires, les parents souhaitent que leur LFD soit une école accueillante et non un « bunker ».

Si le LFD de demain a été imaginé par une partie des parents d'élèves, les autres acteurs du LFD - qu'ils s'agissent des professeurs, des professeurs des écoles ou des membres du personnel - ont également répondu à l'exercice. Les synthèses respectives de leur réflexion sont ci-dessous reproduites telle que délivrées à Monsieur l'Ambassadeur.

---

<sup>27</sup> Réflexion personnelle

<sup>28</sup> Suppression des tourniquets, multiplier les portiques en conséquence sont des demandes fortes ; Créer des sas « entrée élèves » et « visiteurs », créer une vraie loge sont des idées récurrentes, création d'un espace tampon pour que les élèves rentrent dans l'enceinte est aussi citée.

<sup>29</sup> Garder les élèves dans l'établissement, ne pas les laisser devant le portail. Cela éviterait également les attroupements et rassemblements devant les écoles, contraires aux règles de sécurité.

## 2. Synthèses des résultats de la concertation des autres acteurs du LFD

### 2.1 Synthèse des résultats de la concertation des professeurs (secondaire)

Dans le cadre de la préparation du projet immobilier, les équipes enseignantes du second degré ont pu se réunir et soumettre un ensemble de propositions.

Espace communs :

- placer de nombreux espaces verts.
- placer des fontaines à eau.
- une grande salle auditorium/théâtre/audiovisuelle (réunions, conférences, cinéma, théâtre pour les activités scolaires et périscolaires).

Généralités :

- Prévoir des badges magnétiques pour l'entrée afin de faciliter l'ouverture par les gardiens.
- Prévoir des dispositifs efficaces en cas de coupure pour les procédures d'urgence.
- Sites Kessel et Dolto à regrouper ?
- Concevoir des salles d'examens spécifiques pour les nombreux devoirs surveillés et libérer aussi le CDI qui ne doit pas être monopoliser pour cela.
- Penser à regrouper par pôle les différentes matières enseignées : mathématiques, lettres, sciences expérimentales, langues, arts... afin de faciliter la gestion des matériels pédagogiques (supports informatiques, manuels...).
- Privilégier l'informatique (un TBI ou vidéoprojecteur bluetooth par salle) à répartir au sein de chaque pôle plutôt que de réaliser des salles informatiques.
- Penser à des imprimantes communes aux salles regroupées par pôles pour récupérer rapidement des documents professeurs ou élèves.
- Penser aux poubelles aux différents endroits du site.
- Privilégier l'utilisation de la lumière naturelle mais permettre de facilement diminuer cet éclairage (rideaux...) pour ne jamais faire briller les tableaux (craie, véleda ou numériques).
- Des bâtiments à un étage type ceux du primaire sur Kessel semblent intéressants mais il faudra prévoir des accès handicapés.
- Prévoir entre chaque salle des espaces communs (comme ce qui est fait dans le bâtiment du primaire). Cela va avec l'idée de concevoir des bâtiments par pôle pour une meilleure gestion du matériel.

Parking :

- penser à une meilleure répartition spatiale des flux piétons et routiers.
- Décaler la dépose des élèves par les parents un peu au-delà de l'entrée principale pour améliorer la fluidité du trafic.

Informatique :

- Plutôt que des salles informatiques, répartir le parc dans les différents pôles.
- Prévoir par contre un espace de création audiovisuelle attenant au CDI.
- Prévoir les espaces de travail pour les élèves au CDI (boxes...).
- Penser à enterrer le câblage pour le protéger.



#### Pause méridienne :

- Une réflexion devrait être menée pour réfléchir à la possibilité d'avoir une cafétéria ouverte sur cette pause méridienne qui permettrait aux professeurs et aux élèves de bénéficier de ce temps pour rester au lycée (convivialité, travail en équipe...).

#### Energie :

- Un système centralisé de climatiseurs serait-il plus approprié ?
- Une alimentation grâce à de l'énergie solaire serait-elle possible (droit local, efficacité énergétique réelle).
- Murs bien isolants thermiquement.
- Un étage serait-il intéressant du point de vue énergétique ?
- Prévoir des ventilateurs au plafond (qui devront donc être surélevés, rentable énergétiquement ?)
- Penser à des moustiquaires permettant d'ouvrir les fenêtres au lieu d'allumer les climatiseurs.

#### Sciences expérimentales :

- Prévoir un local indépendant astronomie (toit roulant).
- Prévoir l'aménagement du sismomètre.
- Pour faciliter le travail de préparation des TP, il faudrait que les salles soient toutes au même niveau (rez-de-chaussée).
- Sciences physiques : prévoir un labo physique (salle qui peut être dans le noir total, électricité...) et un labo chimie (hottes de sécurité, paillasses...). Les salles de cours davantage destinées au collège seront aussi spécialisées (une physique et une chimie).
- SVT : 2 labos et 2 salles plus banalisées. Anticiper l'installation de l'ExAO dans une salle spécifique.

#### Vie scolaire :

- Cet espace serait plutôt central ou près de l'entrée, avec vue sur la cour de récréation.
- Il devrait bénéficier d'espaces permettant de recevoir les parents.
- Proche du CDI pour la gestion des flux d'élèves.
- Espaces lycéens et collégiens (foyers des élèves)
- 2 salles d'étude
- 2 bureaux CPE
- 1 loge avec agent

#### EPS :

- Agrandir la salle de rangement.
- Prévoir une salle d'activité climatisée pour des activités type ping-pong, step, BF. Cette salle n'a pas besoin d'être grande comme un gymnase (climatisation qui serait trop importante).
- Prévoir une piste d'athlétisme de 250m.
- Prévoir une aire de lancer et de saut.
- Prévoir un gymnase type C.

Les représentants élus du personnel

CHERON Vincent, DECKER Cyril, ROY Thierry, RIGOT Philippe

## 2.2 Synthèse des résultats de la concertation des professeurs des écoles (primaire)

« Pas de remontée pour des réalisations particulières mais plutôt des **questionnements** :

Est-il possible (et souhaitable) qu'il ne reste plus qu'un seul site (Kessel) pour tous les élèves de l'établissement ? Si cette option est possible à plus ou moins long terme, doit-elle être prise en compte dans le projet immobilier ?

Quid de l'éventuelle « rétrocession » du site Dolto à l'Education Nationale Djiboutienne ? Des problèmes de sécurité de plus en plus prégnants, plus difficilement gérable sur le site Dolto ?

Si les deux sites perdurent, est-il possible (et souhaitable) que tous les élèves de primaire soit sur le même site ?

Avantage : Gestion des classes et des équipes (direction, administration).

Inconvénient : Liaison école-collège plus facile si les élèves et les enseignants sont sur le même site (et partagent des ressources communes), surtout dans la perspective du cycle 3 CM1-CM2-6ème.

### **Propositions d'aménagement du collège / lycée :**

Réalisation de « bloc(s) » neuf(s) par année scolaire, par ordre de priorité définie principalement par le second degré. La construction d'un bloc permettant la destruction des préfabriqués ayant le même usage et servant d'emplacement pour les blocs suivants.

Exemple :

- Année 1 : bloc « sciences » sur 2 étages (laboratoires, salles de classe spécialisées,...)
- Année 2 : bloc « culturel » sur 2 étages : Au RDC, une grande salle polyvalente climatisée gymnase, salle de spectacle (scène amovible, ou en fond de salle), salle de projection / conférence, salle de réunion. A l'étage : salles spécialisées, arts plastiques, musiques...
- Année 3 : bloc(s) « humanités » : Bloc langues (dont labo) et lettres, histoire géo...

### **Remarques diverses :**

- Est-il prévu la construction d'un nouveau CDI ? Si c'est le cas, il nous semble qu'il devrait être davantage situé au centre de l'établissement. La grande salle actuelle du CDI pourrait alors être peut-être utilisée comme salle polyvalente du primaire (dans l'hypothèse « lointaine » où il se retrouve sur le site Kessel).

- Est-ce qu'il est nécessaire de prévoir des salles informatiques ? Il nous semble que, surtout au second degré, l'usage de l'informatique devrait s'intégrer de plus en plus dans tous les apprentissages par des moyens portables (tablette ou ordinateur portable personnel par élève), éventuellement fourni par l'établissement ? »

Pour les enseignants du primaire,  
Laurent GONZALES

## 2.3 Synthèse des résultats de la concertation des personnels administratifs

« A l'unanimité, le personnel non enseignant est très favorable à la réalisation du projet et demande la fusion des deux sites (Dolto et Kessel).

La construction d'un bloc administratif est souhaitable.

La construction de bâtiment allant jusqu'à trois étages est proposée.

Pour les extérieurs, le choix est fait pour des préaux indépendants ou filets anti-chaueur.

Salle de repos pour le personnel non enseignant (séparation femme/homme).

Mettre en place des poteaux électriques avec système solaire pour plus d'éclairage.

Agrandissement de la cafétéria avec rajout d'une vendeuse pour éviter les files d'attente à la récréation.

Renforcement de la sécurité : mise en place de caméra, achat de matériels techniques aux agents, sécurité du parking ?? »

Représentante du personnel  
Noura KHALED

Parallèlement, le Comité de gestion, par sa Commission « projet immobilier », s'est attaché à poser les hypothèses de travail pour s'assurer des intérêts, solidité, fiabilité et sécurité du projet.

### **3. Problématiques et scénarii à considérer**

Qui dit projet immobilier, dit hypothèses de travail. Il en ressort le plus souvent des problématiques, nous n'y échappons pas. Une fois posées, elles ont aiguillé notre réflexion vers plusieurs scénarii.

#### **3.1 Problématiques**

Lors de l'état des lieux, plusieurs problématiques ont été posées : La nature juridique des terrains des deux sites actuels, la baisse des effectifs des FFDj et tout récemment la création d'une école internationale et la superficie de la parcelle du site KESSEL.

Eu égard les rumeurs selon lesquelles l'Etat serait intéressé pour récupérer DOLTO, il incombait au Comité de gestion de s'assurer de la solidité et de la longévité des fondations mêmes du projet et de son envergure réelle. Il ne s'agirait pas, en effet, de restructurer le site KESSEL sous le même format et de se voir inopinément imposer un rapatriement de DOLTO sur un site neuf non adapté à une telle situation. Aussi, en guise de préambule, la question de la nature juridique des terrains des deux écoles s'est imposée aux membres tout comme la question de savoir si le projet immobilier ne devrait pas incorporer la fusion des deux sites<sup>30</sup>.

Il s'avère que :

La parcelle du site DOLTO relève du domaine du Ministère de l'Education nationale de la Jeunesse et du Sport Djiboutien mais l'Ambassade de France en a une jouissance indéterminée conformément à l'arrêté 86-0139/PR/FIN.

Le terrain du site Kessel, quant à lui, est propriété de la République de Djibouti qui accorde à la République française un droit réel de jouissance exclusive tout en précisant qu'il est destiné à la construction d'un collège français et ce conformément à l'ordonnance 91-092/PR/DOMAINES<sup>31</sup>.

<sup>30</sup> La question de la fusion fut motivée certes par la nature juridique des terrains et des risques qu'elle suppose, mais aussi par les problématiques soulevées par les parents.

<sup>31</sup> Arrêté et ordonnance patrimoniaux des sites DOLTO et KESSEL ; Informations données par la Direction, Annexe 4, p. 27.

La difficulté serait l'abrogation (expresse ou tacite) des textes légalisant notre occupation des sols. Il s'agit ici d'une question qui ne relève ni de l'AEFE, ni du Comité de gestion mais de la Diplomatie. Les garanties que nous sommes en mesure d'attendre devront donc être assurées par Monsieur l'Ambassadeur<sup>32</sup>. Sans remettre en cause notre diplomatie, la Diplomatie n'est pas toujours maîtresse. Nous ne pouvons prendre de risques eu égard les enjeux que représente ce projet et les conséquences d'une expulsion non envisagée du site DOLTO<sup>33</sup>. Par ailleurs, cela suppose que la parcelle du site KESSEL doit s'asseoir sur une garantie réelle et certaine.

La question de la fusion doit obligatoirement être posée et étudiée<sup>34</sup> lors de la réflexion et de la conception du projet. La fusion semblerait être par ailleurs encouragée par la problématique de la baisse des effectifs FFDj.

Le format des FFDj sera à la baisse, c'est une certitude. En revanche, nous ne savons pas encore exactement dans quelle proportion. La révision de la Loi de programmation militaire à venir nous fixera peut-être. Mais en attendant, nous devons réfléchir et ce, sur la base d'un prévisionnel.

Cette perte d'effectif pourrait être comblée, certes, par une augmentation d'inscriptions d'élèves Djiboutiens (Nativité, nouvelles inscriptions...) et de tiers. Mais dans quelle proportion ? Par ailleurs, cette alternative risque d'être mise à mal avec l'annonce d'une école internationale. De même, celle-ci risque d'attirer des élèves français. Est-il le moment de revoir le format de notre LFD ? De fusionner les sites ?

Enfin, une dernière problématique (*a priori*) se dégage. Elle prend davantage d'importance que dépendent d'elle les questions soulevées précédemment : La superficie de la parcelle de KESSEL. Celle-ci n'est pas extensible. Sera-t-elle suffisante pour accueillir les équipements de demain ; Gage de modernisme, de technologie, d'excellence ? Sera-t-elle assez grande pour accueillir une fusion des sites en respectant des espaces de vie suffisants à chaque degré, niveau scolaire ?

Concernant notre projet, le cahier des charges semble finalement bien moins compliqué que l'environnement et le format dans lesquels il doit s'incorporer. A l'heure actuelle, plusieurs scénarii ont été soulevés.

## 3.2 Scénarii

Trois, voire cinq, scénarii possibles se dégageraient :

- La restructuration initiale de KESSEL : Collège, Lycée et administration (en deux tranches) : Aujourd'hui, elle ne semble plus adaptée en l'état eu égard les problématiques et les cahiers des charges des acteurs du LFD soulevés.

- La restructuration Complète du LFD avec la fusion de DOLTO : Se pose la question de la capacité d'accueil du site KESSEL. A cela s'ajoute le coût financier qu'il suppose et non projeté.

**- La restructuration initiale avec fusion de DOLTO à terme (en trois tranches).**

---

<sup>32</sup> Il y aura également, dans le cas d'une rétrocession de la parcelle de DOLTO, à négocier notamment une contre partie financière ou fiscale (...) aux investissements immobilier et mobilier réalisés à DOLTO.

<sup>33</sup> Ou même du site KESSEL

<sup>34</sup> « Posée et étudiée » ne veut pas nécessairement dire « réalisée ».

Il s'agit du scénario sur lequel le programmeur semblerait être invité à travailler.

Dans un premier temps, la restructuration initiale s'opèrerait en deux tranches pour assurer la continuité des cours pendant les travaux. Il viendrait *sine die* une troisième tranche visant la fusion des sites avec l'accueil de Dolto sur une partie de la parcelle laissée dès le départ en « jachère » à cet effet.

Dans ce cas d'espèce, le programmeur aura pour mission la restructuration initiale, mais aussi l'étude de la faisabilité de la fusion des sites.

*Ne serait-il pas judicieux lors de cette mission précise, de réaliser finalement l'étude correspondant à celle de la fusion immédiate ? Ainsi, nous aurions un projet global et harmonieux et dont la faisabilité aura été étudiée dans un ensemble concret et à réaliser à terme ?*

*En effet, cette partie de parcelle ne doit pas être définie au hasard mais bien s'intégrer dans un projet global de fusion pensé dès l'origine. Ainsi, cette partie devra répondre aux problématiques de l'âge des enfants accueillis, d'accès à ladite partie et à ses alimentations et connexions futures avec KESSEL. Ainsi, le DOLTO de demain ou d'après demain doit dans tous les cas faire partie intégrante de la restructuration de KESSEL. Il doit être envisagé en terme de faisabilité spatiale, technique et financière. Il doit être imaginé, chiffré et concrétisé par les Maîtres d'œuvre et architecte. L'effectivité de sa construction, seule, relèvera des situations démographique, financière et diplomatique. Mais, tout sera prêt, le jour où il faudra construire DOLTO et ce, en harmonie architecturale et scolaire avec les collèges et lycées KESSEL.*

*Considérant les problèmes liés aux équipements minimums nécessaires à chacune des écoles composant le LFD et la superficie de la parcelle, ne serait-il pas opportun d'élargir notre champ de vision ? N'y-a-t-il pas des usoirs ou des délaissés comme terrains exploitables (place des taxis...) ?*

*La baisse des effectifs FFDj va engendrer nécessairement une restructuration des sites militaires français. Aussi, pourquoi ne pas étudier l'idée de profiter d'une partie du site de MONCLAR ? Intervient alors deux nouveaux scénarii :*

- La restructuration complète du LFD avec la fusion de DOLTO sur les sites de KESSEL et MONCLAR ;
- La restructuration initiale avec fusion de DOLTO à terme sur les sites de KESSEL et MONCLAR.

*Par ailleurs, d'autres motivations à cette idée pourraient être invoquées :*

*Leur site proposerait déjà des infrastructures, assurerait un LFD plus humain avec des espaces de vie réels, la possibilité de marquer les scissions entre chaque niveau scolaire et offrirait sécurité.*

*De ces atouts découleront des conséquences positives : Infrastructures plus complètes et gage d'excellence (pourquoi ne pas envisager des logements à la location à l'attention des enseignants dans le souci d'attrait), influence sur le bien-être des personnels et des enfants, fidélisation des enseignants.*

*Par ailleurs, ce scénario offrirait la possibilité d'avoir une nouvelle ouverture sur l'école avec un autre axe routier (désenclavement et gain en fluidité de la circulation).*

*Il est évident que cette piste doit être confrontée aux contraintes de gestion, d'entretien et de moyens qu'elle supposera<sup>35</sup>.*

Une réunion avec les FFDj serait profitable pour connaître, notamment, le sort de MONCLAR dans le cadre des restructurations qui risquent d'être engagées et savoir si une nouvelle répartition de leur terrain serait possible.

---

<sup>35</sup> Les paragraphes en italique relèvent d'une réflexion personnelle. Toutefois, le regard sur les infrastructures que pourraient offrir Monclar au LFD se dégage de la concertation.

## Conclusion

La majorité des parents serait favorable au projet immobilier ; La fusion nécessaire des deux sites du LFD le motivant principalement. Eu égard les différentes hypothèses de travail, pour répondre au projet, la question de la fusion s'impose de fait. La volonté des parents est commune à celle des enseignants et des membres du personnel.

Par cette concertation collective, nous pouvons constater que les souhaits et doléances des différents acteurs convergent vers les mêmes préoccupations.

C'est ainsi que l'accent est mis sur l'accès du LFD (circulation - abords), son parking et sur la multiplication des entrées/sorties.

Les espaces sont également visés avec notamment une demande de zones d'ombre plus importantes et la création d'espaces verts.

Les acteurs s'accordent aussi sur la nécessité d'ériger des bâtiments « verts » où les énergies renouvelables et basse consommation devront être privilégiées. Ils devront être répartis distinctement par niveau scolaire (Maternelle, Élémentaire, Collège et Lycée) afin d'assurer leur scission réelle. Seuls les équipements conséquents devront être mutualisés par degré. De même, des départements<sup>36</sup> devraient être envisagés quant aux enseignements spécifiques tels que les laboratoires (sciences...).

Les équipements et installations souhaités convergent également vers la dotation d'infrastructures évidentes pour des établissements scolaires ; introduisant les techniques de l'information et de la communication pour l'enseignement (TIB, exAO...), répondant à un souci d'excellence et adaptés aux conditions techniques et climatiques du pays ( points d'eau potable, gymnase climatisé...). D'une manière générale, des bibliothèques, des salles artistiques, des équipements culturels et sportifs, une infirmerie élargie et un

---

<sup>36</sup> La forme est égale. C'est davantage l'existence de ces départements qui importe. Ainsi, les laboratoires pourront être des îlots, un bâtiment à part entière, une aile de bâtiment...

équipement de restauration sont souhaités. De même, des services, sollicités, engendreraient la création de salles supplémentaires telles que la création d'un accueil où seraient cumulées les fonctions de contrôle et de pré-secrétariat, des permanences, étude surveillée et garderie périscolaire.

La sécurité du LFD n'est pas en reste. Si elle est importante et reste à renforcer aux yeux des acteurs, ces derniers ne souhaitent ni la mise en place de systèmes qui pourraient s'avérer être eux-mêmes dangereux ou inadaptés pour le jeune public ici concerné (suppression des tourniquets), ni transformer l'école au point de ne plus en être accueillante.

Certes une volonté et des demandes communes se dégagent, mais encore faut-il répondre de plusieurs problématiques.

La première question et la plus importante reste la nature juridique des sites actuels du LFD et la longévité de leur *usus*. Le projet immobilier dépendra d'abord des garanties patrimoniales des deux sites. Cette question reste aujourd'hui à clarifier.

Les effectifs des FFDJ sont toujours soumis au questionnement. De lui, le format du futur LFD dépendra en partie. Dans tous les cas, le projet devra considérer le caractère aléatoire des effectifs du LFD dans le temps et envisager probablement un concept modulable au gré des besoins (qualitatifs, quantitatifs...) <sup>37</sup>.

Par ailleurs, l'éventualité d'une école internationale concurrente pourrait grignoter l'idée d'une compensation d'effectifs près des autres communautés, voire l'exode de quelques FFDJ.

La dernière problématique du projet est tout aussi importante : L'inextensibilité de la parcelle du site KESSEL. Si la fusion des deux sites devait se réaliser, le site KESSEL serait-il capable d'accueillir DOLTO?

Considérant ces hypothèses de travail, trois scénarii ont été posés et deux supplémentaires proposés <sup>38</sup>. Toutefois, l'un se dégage à savoir la restructuration initialement prévue de KESSEL avec la fusion de DOLTO à terme. Cette prévision devra s'intégrer dans le projet dès l'origine afin d'assurer l'harmonie totale du LFD une fois entièrement achevé.

De ce qui précède, le maître d'œuvre et l'architecte auraient à charge de créer un établissement scolaire multiple où chaque entité devra posséder les caractéristiques intrinsèques au niveau scolaire qu'elle accueillera (du cocooning de la maternelle à un caractère plus étudiant pour les lycéens) et des scissions matérielles entre chaque niveau.

L'accès à chaque niveau devra être propre et adapté au public concerné. Les infrastructures devront être agencées en conséquence tout en répondant aux contraintes pédagogiques, climatiques, sismiques et sécuritaires.

La question de la fusion des sites devra être étudiée et intégrée au projet dès l'origine et ce, dans les limites d'une superficie qui dépendra de la nature juridique à venir des parcelles DOLTO et KESSEL et, le cas échéant, d'un apport cadastral du site MONCLAR.

S'il est évident que tout ce qui est précédemment demandé, mis ensemble, relève de l'idéal, du fantasme, le cahier des charges posé par la présente concertation collective ne demande qu'à être considéré, lu, étudié, retranscrit raisonnablement et enfin confronté aux réalités techniques, géographiques, administratives, professionnelles et financières pour qu'*in fine*, chaque acteur retrouve un peu de son Lycée français.

---

<sup>37</sup> Concevoir des bâtiments où les fonctionnalités et/ou les publics pourront être modulés selon les besoins. *A priori* l'idée de préfabriqués à vocation temporaire ne choquerait pas tous les parents cf Assemblée générale, questionnaire et discussion.

<sup>38</sup> Restructuration initiale de Kessel, restructuration complète du LFD avec la fusion de DOLTO et la restructuration initiale avec la fusion de DOLTO à terme.

## Annexes



- 1/ Synthèse de la réunion du 8 décembre 2014 en présence de Monsieur l'Ambassadeur Serge MUCETTI
- 2/ Exemple vierge du questionnaire distribué aux parents d'élève
- 3/ Restitution intégrale des réponses des parents au questionnaire
- 4/ Arrêté et ordonnance patrimoniaux des sites DOLTO et KESSEL

### Annexe 1

Synthèse de la réunion du 8 décembre 2014 en présence de Monsieur l'Ambassadeur Serge MUCETTI  
*Petit compte-rendu initialement à l'attention des membres du Comité de gestion absents*

<p style="text-align: center;"><b>PROJET IMMOBILIER</b> <i>Politique d'ensemble de Monsieur l'Ambassadeur</i></p>
---

A l'initiative de Monsieur l'Ambassadeur et de Monsieur le COAC, et en leur présence, s'est tenue le 8 décembre dernier une réunion ayant pour objet la relance du projet immobilier inhérent à la restructuration du site KESSEL.

Etaient alors présents les différents acteurs du Lycée français de Djibouti : Les directions des deux sites, la DAF, le comité de gestion (représentation des parents) et les représentants des enseignants.

Lors de cette réunion, Monsieur l'Ambassadeur a fait part de sa motivation et de sa détermination quant à la relance et la réalisation de ce projet, suspendu notamment par l'interrogation pendante de l'évolution des effectifs à venir des FFDJ.

Pour ce faire, il a précisé que la vision du projet est une double aventure avant d'insister sur deux points majeurs.

### **Le projet immobilier est une double aventure :**

- > Il s'agit d'une construction : Conception d'un nouvel établissement ;
- > Il s'agit d'une nouvelle ère

***Il s'agit de la construction d'un LFD pour les 30/40 ans à venir dont l'enjeu est important pour DJIBOUTI et les familles.***

***Ce lycée doit être calibré.*** Rappelons, qu'il aura un impact sur :

- le projet d'établissement ;
- l'environnement ;
- l'exercice financier.

A charge, donc, de prendre « l'altitude » nécessaire pour savoir qui/quoi va servir le LFD.

Il doit servir aux familles :

- Expatriées ;
- Résidentes ;
- Djiboutiennes ;
- Etrangères.

***Le LFD doit être un bâtiment fonctionnel, multi-culturel en lien avec son environnement*** (scolaire – privé/public – djiboutien, universitaire, économique et professionnel).

Symbiose et innovation seront requises pour assurer la création de nouveaux modes d'accès et de sortie (carrefour des carrières) du LFD : L'articulation sur l'avenir professionnel des élèves doit être travaillé.

***De ce qui précède, il faut réfléchir à l'agencement des bâtiments et à leur intégration dans un environnement social, économique, scolaire, étudiant et professionnel.***

***Pour ce faire, il faut s'ouvrir aux perspectives et lancer une vaste concertation auprès de l'administration, des parents, des élèves, des enseignants et des personnels de service*** afin d'établir ce qu'ils veulent, ne veulent pas et recevoir leurs appréciations, leurs idées....

Un audit des inconvénients actuels doit être dressé.

***A l'issue de la concertation, une synthèse sera réalisée en vue d'un arbitrage.*** Le cahier des charges qui en découlera sera, entre autres, remis au programmiste du projet qui devra le considérer et le confronter aux réalités de faisabilité et aux normes en vigueur.

**IL FAUT QUE LA REFLEXION SOIT LA PLUS LIBRE POSSIBLE  
TOUTES LES IDEES SONT BONNES A PRIORI**

### **Deux points majeurs :**

- > La participation de chacun au projet est facultative. Chacun fait ce qu'il veut.
- > Ce projet relève de la responsabilité : Les choix d'aujourd'hui nous engagent pour les prochaines décennies et générations à venir.

A l'issue de ses lignes directrices, des échanges questions/réponses s'en sont suivis. Il en ressort d'important :

- La réflexion doit se caler à une réalité et être globale ;

- La réflexion doit être intégrée dans un calendrier. La prochaine échéance étant le 19 janvier avec la remontée des résultats de la concertation à Monsieur l'Ambassadeur.
- Il faut prendre en considération tous les paramètres. Il n'y a aucun but en soit, mais répondre à un besoin, un avenir, un environnement, une pédagogie.
- La question de la fusion des deux sites en un seul peut se poser dans le cadre de cette réflexion ; L'impact en sera encore différent, le cas échéant.
- Il faut prendre le temps de la réflexion tout en avançant vite.